



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2027

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par la Direction de la performance corporative de la Société de l'assurance automobile du Québec (Société). Elle a été produite par la Direction générale des communications et des relations publiques de la Société.

Renseignements

Téléphone : 1 800 361-7620 (sans frais)

Formulaire : [Formulaire demande de renseignements](#)

Internet : saaq.gouv.qc.ca

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023.

ISBN 978-2-550-96237-3 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2023

Table des matières

Message du président-directeur général	5
L'organisation en bref	6
Notre mission : un modèle unique au monde	6
Notre vision 2025	6
Nos valeurs	6
La Société en quelques chiffres	7
Contexte externe	8
Contexte interne	9
Plan d'action de développement durable	11
Action 1 : Appuyer la recherche en matière de sécurité routière	13
Action 2 : Sensibiliser les citoyennes et citoyens aux risques liés à l'usage de la route et aux comportements sécuritaires à adopter pour les éviter	14
Action 3 : Promouvoir un mode de conduite sécuritaire et écoénergétique (écoconduite)	15
Action 4 : Poursuivre l'évolution et la simplification de nos services	16
Action 5 : Promouvoir un environnement de travail diversifié et inclusif	17
Action 6 : Accroître le nombre d'interventions structurantes faisant l'objet d'une évaluation de la durabilité	18
Action 7 : Contribuer à l'amélioration des pratiques d'investissement et de placement durables de l'État	19

Action 8 : Augmenter la proportion d'achats responsables et accessibles _____	20
Action 9 : Améliorer le niveau de performance numérique environnementale _____	21
Action 10 : Poursuivre les efforts déployés en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles _____	22
Action 11 : Poursuivre l'électrification de notre parc de véhicules légers _____	23
Action 12 : Encourager le personnel à utiliser des modes de déplacement durables _____	24
Tableau synoptique _____	25
Annexe 1 – Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques _____	28

Message du président-directeur général



C'est avec plaisir que je vous présente le Plan d'action de développement durable 2023-2027 de la Société de l'assurance automobile du Québec (Société). Ce plan repose sur la volonté de l'organisation de continuer à prioriser le développement durable au sein de ses activités. Il s'appuie entre autres sur la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 afin de contribuer concrètement à faire du Québec un État durable.

Ainsi, la Société répondra aux objectifs gouvernementaux par la réalisation de 12 engagements pour la période 2023-2027. Par exemple, en matière de mobilité durable, la Société contribuera, à travers ses activités de recherche, de promotion de la sécurité routière et de prévention, à renforcer la sécurité des usagers et usagères des transports actifs et collectifs, et à généraliser la pratique de l'écoconduite. Par ailleurs, la Société s'engage à mettre en œuvre plusieurs actions en faveur d'un État exemplaire, parmi lesquelles l'électrification de son parc de véhicules légers et la promotion d'un environnement de travail diversifié et inclusif. C'est entre autres en nous appuyant sur le respect, la collaboration, l'engagement, la rigueur et l'ouverture des équipes que nous pourrions y arriver.

Enfin, à titre d'assureur public protégeant la personne contre les risques liés à l'usage de la route, la Société souhaite participer activement à la transition vers un Québec plus prospère, vert et responsable.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'É. Ducharme', written in a cursive style.

Éric Ducharme

L'organisation en bref

Notre mission : un modèle unique au monde

À titre d'assureur public, notre mission est de protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route.

Pour réaliser notre mission, nous :

- menons des actions de promotion de la sécurité routière et de prévention;
- fixons les contributions d'assurance et gérons le patrimoine fiduciaire;
- gérons l'accès sécuritaire au réseau routier;
- surveillons et contrôlons le transport routier des personnes et des biens et contribuons à la protection du réseau routier;
- indemnisons les personnes accidentées de la route et facilitons leur réadaptation.

Nous exécutons également tout autre mandat qui nous est confié par la loi ou à la suite d'une entente avec le gouvernement, ou l'un de ses ministères ou organismes, comme l'administration du Programme d'adaptation de véhicules et la délivrance de vignettes de stationnement aux personnes handicapées.

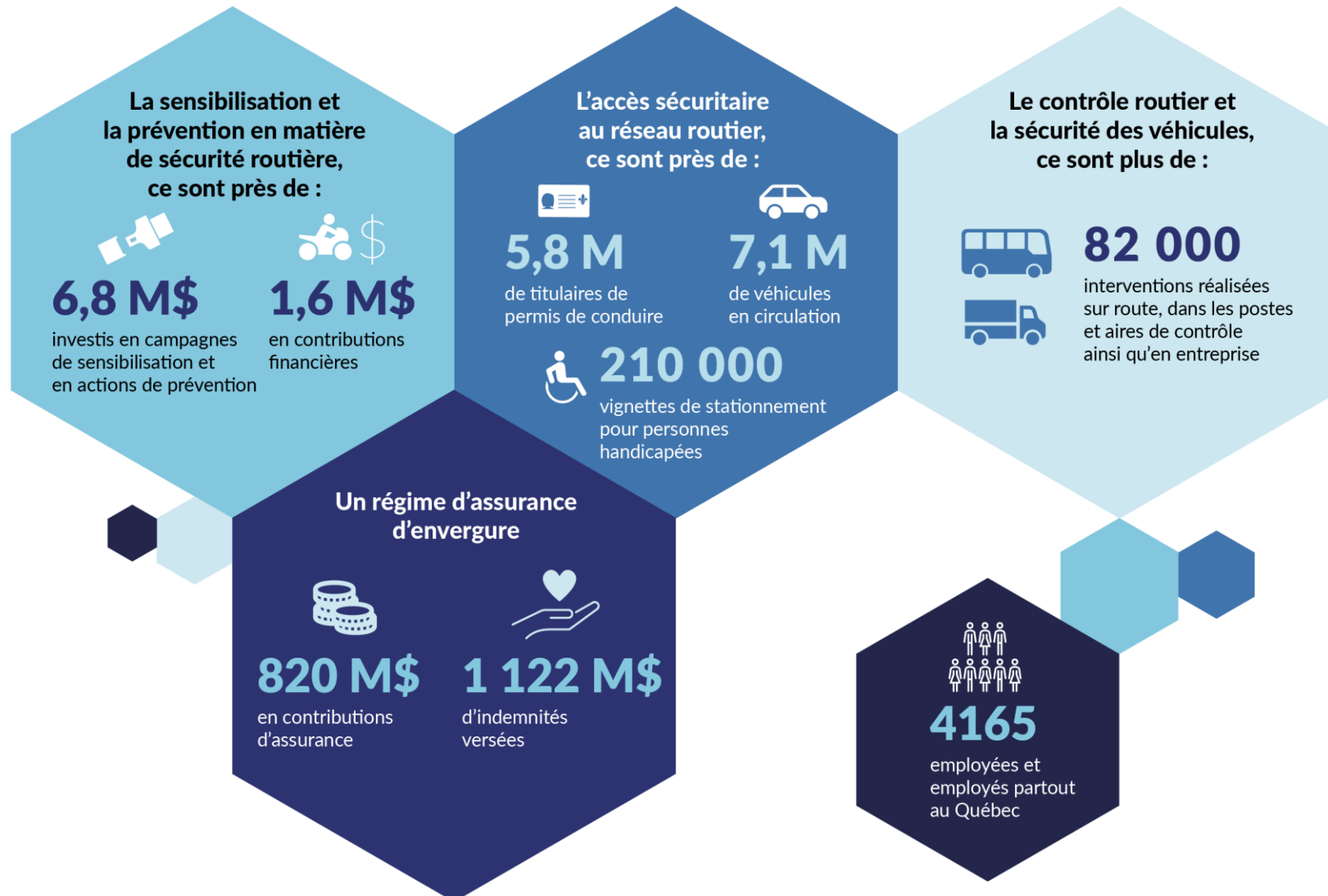
Notre vision 2025

Grâce à notre bienveillance, notre innovation et notre performance, nous sommes reconnus par nos clients pour l'excellence des services que nous leur offrons et pour être avec eux au cœur de leur sécurité.

Nos valeurs



La Société en quelques chiffres



ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Plan d'action de développement durable 2023-2027 vise à mettre en lumière la recherche d'un développement durable au sein des activités de la Société. Il s'articule autour de trois des cinq orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028. Par l'accomplissement de sa mission, la Société s'engage à contribuer à la réalisation de la vision du gouvernement, qui est de faire du Québec un État durable et de répondre aux défis sociétaux contemporains.

Contexte externe

La sécurité routière : une réalité en constante évolution

Au quotidien, la Société déploie tous les efforts pour inciter les Québécoises et les Québécois à adopter des comportements sécuritaires sur la route. La sécurité routière est d'ailleurs un enjeu sociétal incontournable.

En effet, bien que le nombre de personnes accidentées ait diminué de 10,4 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années, on déplore 392 décès sur les routes en 2022¹. On note aussi des hausses chez les usagers et usagers vulnérables. Par exemple, le nombre de piétonnes et piétons décédés présente une hausse de 22,7 % par rapport à la moyenne de 2017 à 2021. Toujours en 2022, plus de la moitié des personnes décédées (216 décès, soit 55,1 %) occupaient une automobile ou un camion léger. Cela démontre bien que la sécurité routière comporte toujours d'importants défis et que c'est l'affaire de tous et de toutes.

Par ailleurs, le contexte des dernières années lié à la sécurité routière est entre autres marqué par :

- la prise en charge de proximité de la sécurité routière par nombre de partenaires et d'ambassadeurs locaux qui s'investissent dans ce domaine, notamment les écoles de conduite, le milieu de la recherche et les municipalités, renforçant ainsi le partage des connaissances de même que les actions et les initiatives locales;
- la diversité croissante des modes de transport, notamment liés à la mobilité durable, et leur interaction sur le réseau routier.

Sous l'angle du développement durable, la Société poursuivra ses efforts au cours des prochaines années en favorisant le développement des connaissances en matière de sécurité routière, en continuant à sensibiliser les usagers aux risques liés à l'usage de la route, aux comportements sécuritaires à adopter et à l'importance de porter une attention particulière aux personnes plus vulnérables ainsi qu'en faisant la promotion d'un mode de conduite sécuritaire et écoénergétique (écoconduite).

Adaptation des services aux besoins de la clientèle

L'évolution de la démographie, que l'on pense au vieillissement de la population active, au chevauchement de plusieurs générations ayant des attentes et des besoins différents ou encore à la présence croissante de personnes immigrantes au sein de la population, entraîne avec elle la nécessité pour les organisations d'adapter la prestation des services afin de répondre aux réalités de toutes les clientèles, y compris les nations autochtones, et ce, sur tout le territoire québécois.

De plus, dans la réalisation de sa mission de protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route, la Société portera une attention particulière à l'adaptation de son offre de services pour

¹ [Société de l'assurance automobile du Québec, bilan routier 2022](#)

réduire les obstacles à l'accessibilité des services aux clientèles ayant des besoins particuliers, dont les personnes handicapées.

Transformation numérique des services à la clientèle

Les avancées technologiques des dernières années et les multiples possibilités qui en découlent ont amené la clientèle à se tourner davantage vers les services numériques. Cette évolution rapide du numérique oblige les organisations à revoir leurs façons de faire et à adapter leurs services afin qu'ils soient non seulement simples, mais aussi sécuritaires. La transformation numérique des services à la clientèle est d'ailleurs l'une des grandes priorités gouvernementales.

En 2023, la Société a bonifié son offre de services en ligne en déployant sa nouvelle plateforme SAAQclic. Cette nouvelle offre de services en ligne permettra potentiellement une diminution des déplacements des clientes et clients ainsi qu'une réduction des impressions grâce au dossier numérique. Enfin, dans une recherche de développement durable, la Société souhaite améliorer son niveau de performance numérique environnementale dans le but de proposer à son personnel, à sa clientèle et à ses partenaires une solution numérique durable et innovante.

Contexte interne

Un modèle d'affaires unique au monde et à l'avantage des Québécois et Québécoises

Le modèle de la Société est unique. En intégrant à la fois la prévention en matière de sécurité routière, la gestion du patrimoine fiduciaire, la gestion de l'accès au réseau routier, le contrôle du transport des personnes et des biens ainsi que l'indemnisation des personnes accidentées de la route, il permet à la population québécoise de bénéficier d'un régime public d'assurance durable qui est plus que favorable.

Depuis plus de 40 ans, le régime d'assurance automobile du Québec fait ses preuves. La couverture d'assurance permet de compenser, par des indemnités, les pertes financières occasionnées par un accident. Des pertes non financières, comme la perte de qualité de vie consécutive à un accident, sont aussi compensées. Le régime prévoit en outre les mesures nécessaires pour contribuer à la réadaptation d'une personne accidentée afin de faciliter la reprise de ses activités quotidiennes et son retour sur le marché du travail.

Le régime est universel, efficace et économique. Afin de contribuer à la croissance des investissements et des placements qui répondent à des critères de durabilité, la Société souhaite aller plus loin dans l'intégration des critères d'évaluation environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment dans ses activités d'investissement. Pour ce faire, elle participera activement à la Table sur l'investissement durable de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Un environnement de travail adapté aux différentes réalités

Le personnel de la Société est réparti sur l'ensemble du territoire québécois et exerce des rôles divers, que l'on pense aux préposées et préposés aux permis et à l'immatriculation qui sont en contact direct avec la clientèle dans toutes les régions du Québec, aux contrôleuses et contrôleurs routiers présents sur les routes pour surveiller et contrôler le transport routier des personnes et des biens, ou encore au personnel travaillant au siège social de Québec ou de Montréal. La Société doit donc composer avec diverses réalités opérationnelles. En matière de développement durable, les initiatives peuvent donc émerger sous différentes formes et entraîner divers défis, selon les milieux et les contextes de travail. Les activités menées auprès du personnel pour promouvoir les modes de déplacement durables et favoriser leur utilisation ou encore les enjeux entourant l'électrification du parc de véhicules légers et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au cours des prochaines années en sont de bons exemples.

En plus d'accomplir sa mission d'assureur public, la Société s'engage concrètement à augmenter la proportion d'achats responsables ainsi

qu'à poursuivre les efforts déployés en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles.

Équité, diversité et inclusion

Dans un contexte où, d'ici les prochaines années, plus de 75 % de la nouvelle main-d'œuvre sera constituée de jeunes qui arriveront sur le marché du travail et de la nouvelle immigration², la prise en compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion s'avère une composante incontournable de l'expérience candidat et de l'expérience employé. En outre, les effets de la rareté de la main-d'œuvre ouvrent d'autant plus la possibilité d'intégrer en emploi des membres d'autres groupes sous-représentés, comme les personnes en situation de handicap, les membres des Premières Nations et les Inuits, ou encore les personnes qui ont atteint l'âge de la retraite et qui demeurent sur le marché du travail.

L'attraction et la fidélisation en emploi de ces groupes font partie de l'évolution nécessaire à leur pleine participation au développement des organisations. En appuyant ouvertement l'inclusion, la Société souhaite répondre aux nouvelles attentes de la main-d'œuvre et à l'enrichissement d'une culture axée sur une expérience employé inclusive.

² Estimations d'Emploi-Québec, [Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023](#), p.15

Plan d'action de développement durable

À travers le Plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2027, la Société apportera sa contribution à l'égard de trois des cinq orientations gouvernementales de la SGDD, dans l'exercice de sa mission et dans le cadre de son champ d'intervention, soit :

- Orientation 3 – Favoriser la participation de tous au développement durable du Québec;
- Orientation 4 – Développer les collectivités durablement;
- Orientation 5 – Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation.

Ce plan d'action permettra ainsi à la Société de contribuer à l'atteinte de 11 sous-objectifs de la SGDD, dont 9 pour lesquels une attente de participation lui a été signifiée.

Pour répondre à ces objectifs gouvernementaux, la Société s'engage à réaliser 12 actions.

Plus précisément, le PADD 2023-2027 contribuera à l'atteinte des objectifs et sous-objectifs suivants de la SGDD :

Orientation 3 – Favoriser la participation de tous au développement durable du Québec

Objectif 3.1. Assurer une transition socio-écologique juste

3.1.1. Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables

Orientation 4 – Développer les collectivités durablement

Objectif 4.2. Accélérer la transition vers une mobilité durable

4.2.1. Accroître la part modale des déplacements actifs et collectifs*

4.2.2. Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises*

Orientation 5 – Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Gouvernance des ministères et organismes

Objectif 5.1. Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement

5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales*

Objectif 5.2. Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique

5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable

Objectif 5.3. Investir de façon durable au profit des Québécois

5.3.2. Favoriser la croissance des investissements et des placements qui répondent à des critères de durabilité*

Gestion durable des ministères et organismes

Objectif 5.4. Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable

5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables*

Objectif 5.5. Effectuer une transformation numérique gouvernementale responsable

5.5.1. Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux*

Objectif 5.7. Valoriser les matières résiduelles

5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles*

Objectif 5.8. Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables

5.8.1. Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État*

5.8.2. Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto-solo des employés de l'État*

* Objectifs pour lesquels une attente de participation a été adressée à la Société



Action 1 : Appuyer la recherche en matière de sécurité routière



Notre objectif organisationnel

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances en matière de sécurité routière

La Société contribue à la recherche, notamment en matière de sécurité routière, en collaborant avec divers partenaires provenant de différents milieux, par exemple les milieux scientifique, international et universitaire.

La Société finance également certains projets dans le cadre du Programme de recherche en sécurité routière, par exemple par l'attribution de subventions à la communauté scientifique pour l'aider à réaliser certains projets de recherche. En 2022-2023, la Société a notamment participé au financement d'un projet mené par l'Université

du Québec à Chicoutimi, concernant la conduite et le trouble déficitaire de l'attention. Elle a également accordé un financement à l'Université de Sherbrooke, pour la réalisation d'un projet portant sur les mesures pouvant contrer les excès de vitesse.

Enfin, d'autres activités favorisant le développement et la diffusion des connaissances en matière de sécurité routière sont aussi mises en œuvre, par exemple celles du Réseau de recherche en sécurité routière (RRSR) du Québec, qui rassemble les chercheurs et chercheuses universitaires dans le domaine ainsi que les principaux partenaires publics et privés concernés.

Au cours des prochaines années, la Société s'engage à continuer de faire preuve de leadership auprès de ses partenaires en sécurité routière, entre autres en appuyant le milieu de la recherche. La Société contribuera ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental visant à soutenir la recherche et l'innovation québécoise en faveur du développement durable, la sécurité routière étant au cœur même du développement durable.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.2.1.	Nombre de nouveaux projets de recherche réalisés ou financés	2	2	2	2	2

Action 2 : Sensibiliser les citoyennes et citoyens aux risques liés à l'usage de la route et aux comportements sécuritaires à adopter pour les éviter



Notre objectif organisationnel

Informier et sensibiliser les citoyennes et citoyens sur les enjeux liés à la sécurité routière

La mission de la Société, soit de protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route, fait partie intégrante de la démarche de développement durable, puisqu'elle a notamment des effets importants sur ses dimensions sociales et économiques.

La sécurité routière est l'affaire de tous et de toutes. Dans un contexte où les moyens de se déplacer sont variés, le partage de la route est un enjeu incontournable. Plus les routes et les aménagements seront sécuritaires, notamment pour les modes de transports non motorisés, plus les citoyennes et citoyens seront enclins à se tourner vers des modes de transport actifs et collectifs. Depuis 2018, le *Code de la sécurité routière*³ intègre d'ailleurs le principe de prudence pour chaque usager et usagère de la route, y compris les plus vulnérables.

En s'appuyant sur sa Stratégie de prévention en sécurité routière et en collaboration avec ses partenaires, la Société continuera d'agir sur les enjeux de sécurité routière, entre autres au moyen de ses activités de sensibilisation et de prévention à l'égard des différents risques liés à l'usage de la route. Ainsi, en 2022, la Société a été présente un peu partout au Québec grâce à son équipe de conseillers et conseillères en relation avec le milieu. Celle-ci a participé à une trentaine de comités sur la sécurité routière et réalisé près de 360 activités de sensibilisation s'adressant à différentes clientèles. Par ailleurs, la Société participera également à la mise en œuvre des actions du Plan d'action en sécurité routière 2023-2028⁴ du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD).

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
4.2.1.	Nombre de nouvelles initiatives mises en place	2	2	2	2	2

³ 2018, c. 7, a. 3

⁴ [Gouvernement du Québec. Plan d'action en sécurité routière 2023-2028](#)

Action 3 : Promouvoir un mode de conduite sécuritaire et écoénergétique (écoconduite)



Notre objectif organisationnel

Encourager les usagères et usagers de la route à changer leur comportement

En 2019, le transport routier était responsable de 34,4 % des émissions totales de GES du Québec⁵. En 2022, 7 058 605 véhicules étaient en circulation au Québec, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2019.

La Société contribuera à l'atteinte de l'objectif gouvernemental 4.2.2. Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises, grâce à la promotion de la pratique d'un mode de conduite sécuritaire et écoénergétique (écoconduite). L'écoconduite permet en effet de réduire de 10 % la consommation de carburant et de diminuer d'autant les émissions de GES⁶ et l'intensité énergétique des véhicules.

L'écoconduite se caractérise par une conduite sécuritaire, économique et respectueuse de l'environnement. Elle consiste à anticiper les événements (feux de circulation, obstacle, entrées et sorties d'autoroute, etc.), à réduire sa vitesse et à l'adapter selon la fluidité de la circulation et les conditions climatiques, et à procéder à un entretien régulier du véhicule (usure des freins et des pneus, pression des pneus, niveau d'huile, qualité du chauffage et de la climatisation, etc.). Par conséquent, l'écoconduite permet :

- d'augmenter la sécurité en diminuant les risques d'accident;
- de réduire l'empreinte écologique du véhicule en réduisant les émissions de GES;
- de réduire la consommation de carburant et les coûts d'entretien du véhicule.

La Société s'engage à promouvoir l'écoconduite auprès de ses partenaires, dont les écoles de conduite, ainsi que dans les messages adressés au public.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
4.2.2.	Nombre d'initiatives en faveur de l'écoconduite	1	1	1	1	1

⁵ [Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 et leur évolution depuis 1990, 2021. environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/inventaire1990-2019.pdf](https://environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/inventaire1990-2019.pdf)

⁶ ecomobile.gouv.qc.ca/fr/impact.php

Action 4 : Poursuivre l'évolution et la simplification de nos services



Notre objectif organisationnel

Offrir des services sécurisés, simplifiés et accessibles

L'offre de services en ligne est sans conteste un moyen de faciliter l'accès de la clientèle à des services simples et intuitifs, tout en favorisant son autonomie.

Tout en étant sensible aux obstacles à l'accessibilité des services que peuvent rencontrer certaines personnes, la Société, par cette transition numérique, permet aussi un virage vers des parcours clients simplifiés et adaptés aux besoins, par exemple, des membres des

Premières Nations et des Inuits, des personnes âgées ou handicapées ou de celles qui ont besoin d'un accompagnement dans leur parcours d'indemnisation ou de réinsertion à la conduite d'un véhicule routier.

La Société poursuivra ses efforts pour améliorer l'accessibilité de ses services à l'ensemble de sa clientèle en misant notamment sur la simplification et l'adaptation de ceux-ci en fonction des réalités particulières de chacun des groupes qui la composent.

C'est particulièrement en s'appuyant sur ses valeurs organisationnelles et en tenant compte des principes de diversité, d'équité et d'inclusion que la Société pourra continuer de faire évoluer son offre de services vers une expérience client simplifiée, équitable et inclusive.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
3.1.1.	Nombre de services simplifiés offerts à la clientèle	1	1	1	1	1

Action 5 : Promouvoir un environnement de travail diversifié et inclusif



Notre objectif organisationnel

Favoriser la pleine participation de tout le personnel grâce à une approche structurante en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

La Société est confrontée aux réalités d'un marché de l'emploi qui complexifient la recherche de talents. Dans ce contexte, elle doit être en mesure de faire évoluer ses pratiques en matière d'attraction et de

fidélisation afin de penser l'expérience candidat et l'expérience employé en tenant notamment compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

Cette évolution est un incontournable, non seulement pour solidifier les bases d'une culture axée sur une expérience employé inclusive, mais également pour enrichir sa capacité à offrir une expérience client qui répond aux besoins d'une clientèle diversifiée.

Plusieurs actions sont ainsi mises en œuvre afin de créer une culture d'inclusion propice au développement d'un sentiment d'appartenance de tous et de toutes à la Société.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
s. o.	Nombre d'initiatives organisationnelles favorisant la diversité et l'inclusion dans l'expérience employé	2	2	2	2	2

Action 6 : Accroître le nombre d'interventions structurantes⁷ faisant l'objet d'une évaluation de la durabilité



Notre objectif organisationnel

Poursuivre la prise en compte des principes de développement durable dans nos dossiers stratégiques

Le développement durable étant au cœur de la mission de la Société, il se traduit concrètement à travers les différents mandats de l'organisation. Pour aller plus loin et continuer de veiller à l'intégration de la durabilité dans les décisions stratégiques de l'organisation, la Société s'assurera d'évaluer la durabilité de ses projets les plus structurants.

Depuis plusieurs années déjà, la prise en compte des principes de développement durable est utilisée comme un levier de performance. La Société s'engage à poursuivre ses activités en ce sens au cours des prochaines années et à continuer d'intégrer l'évaluation de la durabilité au cœur des bonnes pratiques.

La Société a d'ailleurs déjà prévu de faire, au cours des prochaines années, une évaluation de la durabilité de certains de ses projets, dont la prochaine planification stratégique ainsi que la mise à jour de sa Stratégie de prévention en sécurité routière, pour ne nommer que ceux-ci.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.1.1.	Nombre d'évaluations réalisées <i>Mesure de départ : 2 interventions gouvernementales évaluées en 2022</i>	Supérieur ou égal à la mesure de 2022	Supérieur ou égal à la mesure de 2023	Supérieur ou égal à la mesure de 2024	Supérieur ou égal à la mesure de 2025	Supérieur ou égal à la mesure de 2026

⁷ Interventions structurantes : interventions gouvernementales (loi, règlement, politique, stratégie, programme ou tout autre document présenté au Conseil des ministres et au Conseil du trésor pour décision) et dossiers stratégiques pour l'organisation.

Action 7 : Contribuer à l'amélioration des pratiques d'investissement et de placement durables de l'État



Notre objectif organisationnel

Favoriser une gestion durable et socialement responsable du Fonds d'assurance automobile du Québec en intégrant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions relatives aux placements

Le Fonds d'assurance automobile du Québec (le Fonds d'assurance) est une fiducie d'utilité sociale constituée par la *Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec*. Il est affecté à l'indemnisation des préjudices corporels et matériels prévus à la *Loi sur l'assurance automobile*⁸, et de façon connexe, à la prévention en matière de

sécurité routière et à la promotion qui s'y rattache afin de réduire les risques associés à l'usage de la route⁹.

La gestion du Fonds d'assurance est assurée par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), conformément à la Politique de placement de la Société, et dans le respect des objectifs suivants de la Politique-cadre sur la gestion à long terme du Fonds d'assurance :

- viser la pérennité et l'équité à long terme;
- offrir une couverture d'assurance suffisante;
- viser l'efficacité économique (au moindre coût).

Dans cette optique, et dans le but d'apporter sa contribution aux réflexions et orientations en matière d'investissement des fonds des ministères et organismes, la Société participera notamment aux travaux de la Table sur l'investissement durable créée par la CDPQ.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.3.2.	Taux de participation aux rencontres de la Table sur l'investissement durable de la CDPQ auxquelles la Société est conviée	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

⁸ RLRQ, chapitre A-25

⁹ *Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec* (RLRQ, chapitre S-11.011, articles 23.0.3 et 23.0.4)

Action 8 : Augmenter la proportion d'achats responsables et accessibles



Notre objectif organisationnel

Amener les acteurs à considérer davantage les critères de durabilité lors du processus d'achat afin d'y intégrer des aspects écoresponsables

La Société s'est dotée d'une Politique d'acquisition écoresponsable de biens, services et travaux de construction et d'un guide permettant d'encadrer la pratique et d'orienter les acheteurs dans leurs choix de consommation. Plusieurs secteurs de la Société sont déjà sensibilisés à l'importance de l'acquisition écoresponsable de biens, de services et de travaux de construction. La gestion des acquisitions responsables restera au centre des préoccupations en matière de développement durable, et la Société continuera de mettre tout en œuvre pour bien accompagner les collaborateurs dans l'augmentation visée de la proportion des achats responsables et accessibles au cours des prochaines années.

La Société contribuera également ainsi à l'atteinte des cibles de la stratégie gouvernementale Priorité à l'achat québécois : l'État donne l'exemple (Secrétariat du Conseil du trésor, 2022) pour des acquisitions responsables et privilégiant le recours à des fournisseurs locaux.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.4.1.	Proportion d'acquisitions intégrant au moins une composante responsable <i>Mesure de départ : 6 % entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2022</i>	10 %	20 %	30 %	40 %	50 %

Action 9 : Améliorer le niveau de performance numérique environnementale



Notre objectif organisationnel

Proposer à nos employés et employées, clientèles et partenaires une solution numérique durable et innovante

L'indice de maturité numérique responsable, développé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et l'Académie de la transformation numérique de l'Université Laval, se décline en cinq niveaux de maturité¹⁰. L'indice prend en considération les pratiques écoresponsables, notamment lors de l'acquisition d'équipements électroniques ou lors de la mise en place de stratégies et de plans d'action.

Considérant que le numérique serait responsable de 2,1 à 3,9 % des émissions de GES au niveau mondial, sans compter l'empreinte matérielle liée à l'extraction des ressources et à la fabrication des équipements, l'adoption de pratiques numériques responsables permettrait d'en réduire l'empreinte environnementale. La Société est déjà engagée dans la prise en compte de ces composantes environnementales, notamment grâce à l'élimination progressive du papier ou à la désinstallation automatique des logiciels inutilisés sur les postes de travail. Par ailleurs, la Société procède actuellement à la réduction progressive de l'espace physique utilisé grâce au réaménagement de ses locaux. Enfin, l'intégration progressive de la signature électronique pourrait également constituer une piste d'amélioration.

Ainsi, afin de contribuer pleinement à l'atteinte de la cible gouvernementale, la Société veillera à poursuivre ses efforts pour intégrer davantage de considérations écoresponsables dans l'ensemble de ses orientations et pratiques en matière de numérique.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026-	Cible 2027
5.5.1.	Indice de maturité numérique responsable <i>Mesure de départ : niveau modéré en 2022</i>	Niveau modéré	Niveau intermédiaire	Niveau intermédiaire (mesure supérieure à celle de 2024)	Niveau intermédiaire (mesure supérieure à celle de 2025)	Niveau avancé

¹⁰ Émergent (0 % à < 20 %); modéré (20 % à < 40 %); intermédiaire (40 % à < 60 %); avancé (60 % à < 80 %); expert (80 % à < 100 %)

Action 10 : Poursuivre les efforts déployés en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles



Notre objectif organisationnel

Poursuivre l'implantation de pratiques ambitieuses en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles

Au cours des dernières années, la Société s'est engagée dans un processus de saine gestion de ses matières résiduelles. Au fil du temps, elle a fait évoluer ses pratiques et de nombreuses mesures ont été mises en œuvre en ce sens. Par exemple, des bacs de tri et de

recyclage des déchets ont été installés dans les aires communes, un Électrobac® a été mis à la disposition du personnel du siège social et les bouteilles ou bombonnes d'eau ont été remplacées par des fontaines. Enfin, dans le cadre de ses projets d'aménagement, la Société privilégie le réusinage de son mobilier lorsque cela est possible. Elle évite ainsi l'achat de nouveau mobilier.

Le niveau de performance environnementale du siège social a d'ailleurs été reconnu par l'attestation de niveau Mise en œuvre du programme¹¹ICI on recycle + de Recyc-Québec en 2021. La Société souhaite maintenant atteindre en 2027 le niveau Performance + pour son siège social, et par la suite pour l'ensemble de son réseau.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.7.1.	Niveau d'attestation du programme <i>ICI on recycle +</i> de Recyc-Québec – Siège social <i>Mesure de départ : niveau Mise en œuvre obtenu en décembre 2021 pour le siège social</i>	Niveau Mise en œuvre	Niveau Performance	Niveau Performance (score supérieur à celui de 2024)	Niveau Performance (score supérieur à celui de 2025)	Niveau Performance +

¹¹ Ce programme reconnaît les efforts des organisations dans la mise en œuvre d'une saine gestion des matières résiduelles et l'implantation de mesures de performance selon quatre niveaux de performance : Mise en œuvre, Performance, Performance +; et Élite.

Action 11 : Poursuivre l'électrification de notre parc de véhicules légers



Notre objectif organisationnel

Réduire la quantité de gaz à effet de serre générée par notre parc de véhicules

Le Québec s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 37,5 % d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 1990. Le Plan pour une économie verte (PEV 2030) oriente ainsi l'action du gouvernement vers une réduction des émissions de GES et une adaptation aux changements climatiques en mettant la priorité sur l'électrification de l'économie québécoise, dont le secteur des transports¹². Des cibles d'électrification du parc gouvernemental ont été fixées à 100 % pour les véhicules légers, et à 25 % pour les véhicules lourds d'ici 2030.

La Politique gouvernementale d'acquisition de véhicules, mise en œuvre par le MTMD, a notamment comme objectif de soutenir l'électrification du parc gouvernemental de véhicules en vue d'atteindre les cibles établies en matière d'exemplarité de l'État.

Le parc automobile de la Société est constitué du parc de véhicules administratifs et du parc de véhicules de Contrôle routier Québec (CRQ). La Société a amorcé ces dernières années l'électrification de son parc de véhicules légers afin de réduire la quantité de GES émise par celui-ci. Ainsi, depuis 2022, l'ensemble du parc de véhicules administratifs est constitué de véhicules électrifiés. La Société procède également au déploiement progressif des bornes de recharge dans ses établissements.

Dans le cadre de son mandat de surveillance et de contrôle du transport routier des personnes et des biens, CRQ est actif sur l'ensemble du territoire de la province et doit être bien présent sur les routes. En 2022, c'est plus de 280 contrôleuses routières et contrôleurs routiers qui sillonnaient les routes du Québec.

En collaboration avec le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) du MTMD, CRQ explore la possibilité d'électrifier son parc de véhicules de patrouille. Plusieurs variables sont à considérer pour ce faire, notamment l'autonomie électrique des véhicules (distance pouvant être parcourue entre les recharges et équipements informatiques) et leur capacité de stockage (équipements mécaniques). Il est donc prévu que l'électrification de ce parc se fera selon le calendrier de remplacement des véhicules et la disponibilité sur le marché.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.8.1.	Proportion des véhicules électrifiés ¹³ dans le parc de véhicules de Contrôle routier Québec	Détermination des besoins	Élaboration du plan de déploiement des bornes de recharge et des véhicules de CRQ	5 %*	10 %*	15 %*

* Selon la disponibilité des véhicules chez le constructeur et au CGER

¹² En 2017, le secteur des transports émettait 43,3 % des GES du Québec (PEV 2030).

¹³ Véhicules électrifiés : véhicules 100 % électriques ou véhicules hybrides rechargeables

Action 12 : Encourager le personnel à utiliser des modes de déplacement durables



Notre objectif organisationnel

Mettre en place des conditions favorables à l'adoption de modes de transport durables par le personnel

Les locaux de la Société (siège social de Québec, centre administratif de Montréal, centres de services et de contrôle routier) sont répartis sur l'ensemble du territoire de la province afin de garantir une couverture territoriale maximale pour la clientèle. Certains établissements sont situés dans des centres-villes ou à proximité des transports en commun, des aménagements cyclables et piétonniers.

Afin d'encourager le personnel à utiliser les modes de déplacement actifs et collectifs et à adopter de saines habitudes de vie, la Société met notamment à la disposition des employés et employées de son siège social un local à vélos sécurisé accessible tout au long de l'année, ainsi que des vestiaires, douches et casiers pour les adeptes du transport actif. Par ailleurs, des activités de promotion des modes de transport actifs et de sensibilisation aux bienfaits de leur utilisation sont offertes à l'ensemble du personnel tout au long de l'année, notamment dans le cadre du Mois du vélo et du Défi sans auto solo. La Société poursuivra ses actions en vue d'encourager son personnel à utiliser différents modes de déplacement durables.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.8.2.	Nombre d'activités proposées <i>Mesure de départ : 2 en 2022</i>	2	2	2	2	2

Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.2.1.	1. Appuyer la recherche en matière de sécurité routière	Nombre de nouveaux projets de recherche réalisés ou financés	2	2	2	2	2
4.2.1.	2. Sensibiliser les citoyennes et citoyens aux risques liés à l'usage de la route et aux comportements sécuritaires à adopter pour les éviter	Nombre de nouvelles initiatives mises en place	2	2	2	2	2
4.2.2.	3. Promouvoir un mode de conduite sécuritaire et écoénergétique (écoconduite)	Nombre d'initiatives en faveur de l'écoconduite	1	1	1	1	1
3.1.1.	4. Poursuivre l'évolution et la simplification de nos services	Nombre de services simplifiés offerts à la clientèle	1	1	1	1	1
s. o.	5. Promouvoir un environnement de travail diversifié et inclusif	Nombre d'initiatives organisationnelles favorisant la diversité et l'inclusion dans l'expérience employé	2	2	2	2	2

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.1.1.	6. Accroître le nombre d'interventions structurantes ¹⁴ faisant l'objet d'une évaluation de la durabilité	Nombre d'évaluations réalisées <i>Mesure de départ : 2 en 2022</i>	Supérieur ou égal à la mesure de 2022	Supérieur ou égal à la mesure de 2023	Supérieur ou égal à la mesure de 2024	Supérieur ou égal à la mesure de 2025	Supérieur ou égal à la mesure de 2026
5.3.2.	7. Contribuer à l'amélioration des pratiques d'investissement et de placement durables de l'État	Taux de participation aux rencontres de la Table sur l'investissement durable de la CDPQ auxquelles la Société est conviée	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
5.4.1.	8. Augmenter la proportion d'achats responsables et accessibles	Proportion d'acquisitions intégrant au moins une composante responsable <i>Mesure de départ : 6 % entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2022</i>	10 %	20 %	30 %	40 %	50 %
5.5.1.	9. Améliorer le niveau de performance numérique environnementale	Indice de maturité numérique responsable <i>Mesure de départ : niveau modéré en 2022</i>	Niveau modéré	Niveau intermédiaire	Niveau intermédiaire (mesure supérieure à celle de 2024)	Niveau intermédiaire (mesure supérieure à celle de 2025)	Niveau avancé

¹⁴ Interventions structurantes : interventions gouvernementales (loi, règlement, politique, stratégie, programme ou tout autre document présenté au Conseil des ministres et au Conseil du trésor pour décision) et dossiers stratégiques pour l'organisation.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.7.1.	10. Poursuivre les efforts déployés en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles	Niveau d'attestation du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec – Siège social ¹⁵ <i>Mesure de départ : niveau Mise en œuvre obtenu en décembre 2021 pour le siège social</i>	Niveau Mise en œuvre	Niveau Performance	Niveau Performance (score supérieur à celui de 2024)	Niveau Performance (score supérieur à celui de 2025)	Performance +
5.8.1.	11. Poursuivre l'électrification de notre parc de véhicules légers	Proportion des véhicules électrifiés ¹⁶ dans le parc de véhicules de Contrôle routier Québec	Détermination des besoins	Élaboration du plan de déploiement des bornes de recharge et des véhicules de CRQ	5 %*	10 %*	15 %*
5.8.2.	12. Encourager le personnel à utiliser des modes de déplacement durables	Nombre d'activités proposées <i>Mesure de départ : 2 en 2022</i>	2	2	2	2	2

* Selon la disponibilité des véhicules chez le constructeur et au CGER

¹⁵ Le siège social est le port d'attache de 55 % du personnel de la Société.

¹⁶ Véhicules électrifiés : véhicules 100 % électriques ou hybrides rechargeables

Annexe 1 – Contributions de l’organisation au développement durable par le biais de politiques publiques

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 1.1.1 : Cibler davantage nos efforts pour agir sur les comportements à risques de nos clients • Objectif 1.1.2 : Améliorer la conformité du transport des personnes et des biens • Objectif 2.1.1 : Être à l’écoute de nos clients dans l’évolution de nos services • Objectif 2.1.2 : Offrir un niveau d’accompagnement adapté à la réalité de nos clients favorisant leur autonomie • Objectif 2.1.3 : Simplifier nos communications avec nos clients • Objectif 3.1.2 : Attirer et fidéliser des talents diversifiés • Objectif 3.1.3 : Adapter notre milieu et notre organisation du travail aux nouvelles réalités 	<p>4.2.1. Accroître la part modale des déplacements actifs et collectifs</p> <p>4.2.2. Réduire l’intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises</p> <p>3.1.1. Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables</p> <p>5.5.1. Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux</p>
Stratégie de prévention en sécurité routière 2021-2025	<p>Objectifs de la stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser des déplacements plus harmonieux sur les routes • Augmenter la sécurité des usagers et usagères afin d’améliorer le bilan routier 	<p>4.2.1. Accroître la part modale des déplacements actifs et collectifs</p> <p>4.2.2. Réduire l’intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises</p>

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
	<ul style="list-style-type: none"> Permettre à la Société de poursuivre ses efforts en vue de s'approcher des administrations les plus performantes en matière de sécurité routière 	
Politique sur la gestion de la diversité	Principe directeur : Approche institutionnelle, globale et intégrée en gestion de la diversité	s. o.
Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les mesures nécessaires pour protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route Attirer et fidéliser des talents diversifiés 	4.2.1. Accroître la part modale des déplacements actifs et collectifs 4.2.2. Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises 3.1.1. Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables
Politique d'acquisition écoresponsable de biens, services et travaux de construction	La Société a pour objectif de s'assurer d'une saine gestion en matière de gestion contractuelle, soit par : <ul style="list-style-type: none"> le respect des grands principes qui sont visés par la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i>; le respect des lignes internes de conduite; une adéquation en matière de développement durable et d'environnement. 	5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables 5.5.1. Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux 5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles 5.6.2. Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation
Politique de placement du Fonds d'assurance automobile du Québec	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> Viser la pérennité et l'équité à long terme Offrir une couverture d'assurance suffisante Viser l'efficacité économique (au moindre coût) 	5.3.2. Favoriser la croissance des investissements et des placements qui répondent à des critères de durabilité



*Société de l'assurance
automobile*

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité